



Séance plénière du Conseil Municipal des Enfants | 6/02/2020

Présents : Lou-Ann DARGERÉ, Eva LAGNY-MOULARD, Louise DUGUAY, Léa GIRAUDON, Louna CARNEIRO, Chloé LOSSIE, Lucas LE BRUSQUET, Richard SEMIAO, Timothé PITHOIS, Tuana VIGNE, Louise DAROT, Maëlie BOURGAULT-ALLOT, Clara LEFEBVRE

Absents : Romain BLEVANUS et Gauthier BOUCARD

Animation : Yvan LUBRANESKI

> Commission Culture, fêtes et citoyenneté

1) Ciné-pizza

Projeter un film un vendredi soir et déguster ensuite des pizzas préparées par les enfants le jeudi après-midi avec Philippe, Marie et Bernard qui interviennent dans le Parcours de Découverte, voilà une idée qui fait son chemin.

Le Maire va s'est renseigné sur le prix des droits d'auteur : il faut compter environ 200 €. Nous aurons donc à travailler sur l'équilibre budgétaire en recettes et dépenses afin de mettre en place cette soirée ciné-pizza, sachant que nous bénéficions de cet tarif de 200 € à condition que le film ne soit pas accessible pour plus de 2€ par enfant.

Maëlie propose d'enrichir le stand Caisse des écoles à la brocante avec des objets donnés par les habitants.

2) **Chasse aux œufs (13 avril) :** avec des parcours plus compliqués cette année, l'an dernier c'était trop facile ! On en reparle donc à la prochaine commission après les vacances (26 mars).

> Commission Sports, loisirs et cadre de vie

Le projet de panneaux pour appeler les habitants négligeants au civisme, suit son cours. Projet d'un panneau sur trottoir, slogan de Maëlie : « Ceci n'est pas un trottoir, mais un trottoir ! »... Toujours au sujet des crottes de chien : « Ceci est un espace vert pas un espace marron » ... Et aussi : « Pensez à jeter vos papiers dans une poubelle (en illustrant par exemple avec une photo de ramassage par les enfants lors d'ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE, idée de Richard)... Et aussi : « La forêt n'est pas une poubelle »

> Contexte électoral et calendrier

Les élections municipales ont lieu le 15 mars. Le **samedi 21 mars à 9h30**, les élus du Conseil des Enfants seront invités à assister à l'installation de la nouvelle équipe municipale, et voir si cette dernière crée à nouveau le Conseil Municipal des Enfants (en effet, **les comités consultatifs ont la même durée de vie qu'un mandat municipal**). Si tel est le cas, **les prochaines commissions devraient avoir lieu les 26/03 (CFC) et 2/04 (SLCV)**.